

Plusieurs cérémonies jeudi matin à LANGON

- Inauguration des nouveaux locaux de la mairie
- Remise des palmes académiques à Mlle DELANOË

Jeudi matin plusieurs cérémonies ont eu lieu à Langon à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux de la mairie. A cette occasion M. Renouard député-maire recevait la visite de M. Gasnier sous-préfet de Redon. Parmi les personnalités présentes on notait aussi la présence de M. Achard, ingénieur TPE ; Bebin adjoint ; Prodhomme de la SNCF ; le capitaine Jury commandant la Compagnie de gendarmerie de Redon ; M. Lance percepteur ; l'abbé Evin, vicaire ; les membres de l'enseignement ; le conseil municipal et le bureau d'aide social.

Après in dépôt de gerbe au monument aux morts, le sous-préfet coupait le ruban tricolore qui donnait accès aux nouveaux locaux de la mairie que devait bénir l'abbé Evin.

En disant son plaisir de recevoir le sous-préfet et les autorités qui l'accompagnaient M. Renouard député-maire a souligné que l'équipement de la mairie devait rendre des services plus complets à la population. Il présenta ensuite sa commune, cité ancienne avec ses monuments mégalithiques, ses vestiges de l'époque gallo-romaine, son église du 10^e siècle entourée de 12 clochetons.

Il parla aussi des réalisations de ces dernières années et plus particulièrement du remembrement ; de l'adduction d'eau ; de l'assainissement ; de l'aménagement des chemins ruraux ; du terrain de sports ; l'ensemble représentant plus d'un milliard d'anciens francs d'investissement.

Puis la cérémonie prenait un autre caractère avec la remise des palmes académiques à Mlle Delanoë qui a consacré 51 années de sa vie au



le Sous-Préfet de Redon inaugurant les nouveaux locaux de la mairie.



Mlle Delanoë, 51 ans d'enseignement, décorée des palmes académiques

service de l'éducation et de l'instruction des jeunes de la région, représentant trois générations. M. le député se plut à souligner ses mérites, tout comme ceux de M. Divet, chef de gare, l'actif président du comité des fêtes, qui recevait le diplôme national des gares fleuries après avoir obtenu le louis d'or de l'amabilité. Enfin, il rendit hommage à M. Massiot, cantonnier depuis 28 ans dans la commune et qui se vit attribuer la médaille d'honneur d'argent du travail.



M. Divet recevant un diplôme national des gares fleuries de France



M. Massiot la médaille d'honneur d'argent du Travail

Le sous-préfet dit tout l'honneur qu'il avait de se retrouver à Langon et combien il était sensible à l'invitation du député-maire qu'il félicita pour l'équipement de la mairie « *un maillon de plus dans la chaîne des travaux entrepris depuis vingt ans* ». Il se plut à souligner les mérites du maire qui s'est attaché à faire de sa commune une cité dynamique.

Avant de la décorer il rendit hommage à Mlle Delanoë rappelant que l'attribution de palmes académiques est un grand honneur et que cette distinction était particulièrement méritée.

Il salua les efforts personnels de M. Divet et les 28 années de service communal de M. Massiot.

Un champagne d'honneur suivit ces allocutions. Puis les autorités se rendirent sur le chantier du nouvel hôtel des Postes avant de visiter les menhirs de La Lande, plus connus sous le nom de « **demoiselles de Langon** ».